DECLARATION LIMINIARE

CSA-SD 35
06 novembre 2026

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Cette instance intervient au lendemain d'une mobilisation record en lien avec les revendications des lycéens que nous partageons largement et celles de l'intersyndicale dont l'UNSA fait partie. Cette forte mobilisation témoigne de l'état d'épuisement et de colère sur lequel nous alertons depuis très longtemps lors des différences instances auxquelles l'UNSA participe. Nous dénonçons toutes formes de violence, quelles qu'elles soient, mais nous comprenons la colère des personnels et des lycéens et nous espérons que le gouvernement entendra enfin ce signal et y répondra en allouant des moyens à la hauteur des besoins.

La rentrée 2026 s'inscrit dans un contexte de baisse démographique qui aurait pu constituer une véritable occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Pourtant, à la lecture des documents préparatoires et au regard des remontées de terrain, nous faisons un constat bien différent : cette baisse se traduit avant tout par une nouvelle contraction des moyens, une pression accrue sur les établissements et des conditions d'accueil qui continuent de se dégrader.

Notre première préoccupation concerne le premier degré. Le département compte 1 841 élèves de moins qu'à la rentrée précédente. Dans le même temps, les mesures de carte scolaire représentent une nouvelle diminution de 28 ETP, après les 13 ETP retirés en 2025.

Dans le second degré, la situation des collèges est particulièrement préoccupante. Les documents font apparaître un solde de 46 divisions en moins à la rentrée 2026, avec 50 fermetures pour seulement 4 ouvertures. C'est une dégradation nette par rapport à 2025, qui avait déjà enregistré un solde négatif de 21 divisions. La baisse des effectifs ne se traduit donc pas par une amélioration des conditions d'enseignement : les effectifs moyens par classe restent élevés et augmentent même dans certains secteurs.

Les remontées du SNPDEN-Unsa 35 confirment ces difficultés. Plusieurs collèges accueillent des classes de sixième à 30 ou 31 élèves, avec des seuils pouvant atteindre 32 élèves dans certains établissements hors éducation prioritaire, d'après l'ancienne rectrice Insel. Ces conditions interrogent directement la possibilité d'accompagner correctement tous les élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés particulières.

Nous souhaitons également alerter sur la dégradation du dialogue de gestion avec les établissements. Les chefs d'établissement regrettent que leurs prévisions d'effectifs et leurs remontées de terrain soient de moins en moins prises en compte dans la construction de la DGH. Le dialogue préalable semble parfois se réduire à la transmission d'une dotation que les équipes doivent ensuite répartir comme elles le peuvent. Des négociations tardives ardues et épuisantes, en juin, après les opérations d'affectation, sont leur seul moyen désormais de grappiller quelques miettes. Nous demandons que soit rétabli un véritable dialogue de gestion, fondé sur la confiance aux pilotes des EPLE et sur des échanges anticipés, transparents et prenant réellement en compte les besoins des établissements.

La situation des lycées appelle également une attention particulière. Les moyens et les évolutions de divisions ne sont pas identiques selon les voies : le solde est négatif en lycée général et technologique, tandis que la voie professionnelle connaît une évolution plus favorable. Nous entendons l'objectif de contenir les effectifs des classes de lycée, mais celui-ci ne doit pas être atteint au prix d'un nouvel affaiblissement des collèges. Les remontées des personnels de direction font état d'un malaise important et de nombreuses interrogations sur

les conditions d'exercice de leurs missions. Certains proviseurs envisageraient même de demander leur mutation vers des postes en collège. Ce signal mérite d'être entendu.

Cette situation pose aussi la question de l'attractivité de l'enseignement public. Comment demander aux équipes de défendre et de promouvoir les établissements publics face à l'enseignement privé sous contrat lorsque les conditions d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement des élèves se tendent ainsi ? L'attractivité du service public ne se décrète pas : elle se construit par des moyens adaptés, des équipes soutenues et des conditions d'apprentissage satisfaisantes.

Nous voulons ensuite insister avec force sur la situation de l'école inclusive. Les chefs d'établissement et les équipes, encore davantage cette année, nous font remonter un manque criant d'AESH au regard des besoins et des notifications. Les consignes de priorisation des accompagnements individuels conduisent à laisser de côté une partie des besoins mutualisés. Dans certains cas, plusieurs élèves sont regroupés auprès d'une même AESH, sans que la spécificité de leurs troubles et de leurs besoins puisse toujours être suffisamment prise en compte. Une gestion essentiellement quantitative des accompagnements ne peut tenir lieu de politique d'inclusion.

Les conséquences sont lourdes : mécontentement des familles et des enseignants, motions adoptées en conseils d'administration, sentiment d'impuissance des équipes et épuisement croissant des AESH, dont les arrêts se multiplient. Les recrutements annoncés en novembre sont nécessaires, mais les remontées de terrain laissent déjà craindre qu'ils ne soient pas à la hauteur des besoins. Nous demandons donc une réponse à la hauteur des notifications et des situations individuelles.

Plus largement, nous refusons que la baisse démographique soit considérée uniquement comme une variable d'ajustement budgétaire. L'UNSA Education souhaite rappeler que derrière les tableaux, les effectifs et les dotations, il y a des élèves, des familles et des personnels. Les équipes ne peuvent pas être continuellement sommées de faire mieux avec moins, de compenser les manques et de trouver seules des solutions à des difficultés qui relèvent avant tout de choix de moyens et d'organisation.

La baisse démographique ne doit pas être synonyme d'une École qui fait moins. Elle doit être l'occasion de faire mieux : mieux accompagner les élèves, mieux soutenir les équipes et mieux répondre aux besoins de chaque territoire. Nous avons donc besoin de plus de supports de médecins de l'EN, d'infirmiers, de PsyEN, d'AS, d'AESH et d'AED.

Je vous remercie pour votre attention.